



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Commissariat du gouvernement
à la qualité, à la fraude et
à la sécurité alimentaire

Réf : COMALIM-ALERTE-2020-265

Avertissement allergène : pain de viande de poulet à la Flamande de la marque Delhaize - présence de l'allergène blé (gluten)

Les autorités de sécurité alimentaire luxembourgeoises rappellent le produit suivant :



Nom	Pain de viande de poulet à la Flamande
Marque	Delhaize
Code barre	2205643000000
Date limite de consommation (DLC)	24/09/2020
Lot	892476

Danger : Présence de l'allergène blé (gluten)

L'allergie alimentaire est une réaction anormale à une substance (appelée allergène) contenue dans un aliment. Suite à l'ingestion de cette substance, les personnes sensibles peuvent présenter des symptômes cliniques variés (p. ex : affections cutanées, oculaires, problèmes digestifs et respiratoires).

Les personnes qui ne sont pas allergiques ou intolérantes aux substances susmentionnées ne sont pas concernées par le rappel et peuvent consommer le produit sans restriction.

Vente au Luxembourg par : **Delhaize**

Source d'information : Notification de rappel par Delhaize

Communiqué par : Commissariat du gouvernement à la qualité, à la fraude et à la sécurité alimentaire

CONTACT :

Division de la sécurité alimentaire

7A, rue Thomas Edison

L-1445 Strassen

Tél. : (+352) 247-75620

Fax : (+352) 27 47 80 68

E-mail : secualim@ms.etat.lu